

Trophées de la Performance Énergétique de l'Industrie Agroalimentaire

5^{ème} édition – 2020

DOSSIER DE CANDIDATURE

Date limite de remise des dossiers : 10 Septembre 2020

Les Trophées sont organisés par
l'Institut Orygeen, association à but non lucratif



Sous le haut patronage du
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



Partenaires des Trophées de la Performance Énergétique :



Le mot du Secrétaire Général

L'Institut Orygeen, association à but non lucratif présidée par Jean-Paul Torris, a le plaisir d'organiser la **5ème édition** des **Trophées de la Performance Énergétique de l'Industrie Agroalimentaire**.

Ces Trophées récompensent les entreprises françaises **menant des démarches structurées, pérennes et ambitieuses d'optimisation énergétique** sur leurs sites industriels pour réduire fortement leurs émissions de CO2 et augmenter leur compétitivité. L'Institut cherche d'autre part à communiquer sur leurs résultats afin qu'ils servent d'exemple et incitent les autres entreprises à agir elles aussi.

Une **conférence** sur l'actualité de la lutte contre le changement climatique post crise du **Covid-19** introduira la cérémonie et sera l'occasion de discuter de l'optimisation de la consommation énergétique, l'utilisation de nouvelles technologies et la préservation de l'environnement pour l'industrie agroalimentaire.

En 2018 les lauréats étaient la coopérative **La Quercynoise**, l'activité palmipède du groupe Capel et le site d'Hénin-Baumont de **Moy Park France**, filiale de Pilgrim Corporation.

En organisant une nouvelle fois ces Trophées, nous souhaitons mettre en avant la capacité des entreprises à **innover** sur les enjeux environnementaux et économiques. Il s'agit également de récompenser le travail des femmes et des hommes qui contribuent à l'amélioration continue de leur entreprise.

Le jury sélectionne les meilleures entreprises selon le programme global de performance énergétique mis en place au sein de la structure et selon sa pérennité dans le temps.

Nous vous remercions grandement pour votre participation.

Jean-Pierre RICHE



Les Trophées de la Performance Énergétique de l'IAA

« Nous avons besoin de ce type de démonstrations qui prouvent concrètement que des **solutions existent** malgré les obstacles techniques, financiers voire réglementaires... cette initiative permet de montrer aux partenaires publics comme privés, quels sont les **bons ingrédients** pour mettre en place la transition énergétique. »

Jean-Marc Callois - Délégué Ministériel aux entreprises agroalimentaires au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

L'Institut Orygeen **récompense** les entreprises pour leurs actions d'optimisation énergétique réalisées sur leurs sites, et communique sur leurs résultats afin qu'ils servent d'exemple et incitent les autres entreprises à agir elles aussi.

- Récompenser les meilleures entreprises pour leurs **initiatives** en matière de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique
- Valoriser ces entreprises à travers une **visibilité** médiatique accrue
- Présenter des **cas concrets** d'action sur la performance énergétique au sein de l'industrie agroalimentaire (IAA) pour sensibiliser les industriels du secteur à leur potentiel de **progression**
- Promouvoir les **bonnes pratiques** en termes de performance énergétique
- Encourager les industriels à l'action en mettant en valeur les **bénéfices** en termes de compétitivité, et de pérennité.
- Rassembler les acteurs afin **d'échanger** sur leurs enjeux d'optimisation énergétique

Le Jury

Une équipe d'**experts** est chargée d'étudier les dossiers et de présélectionner les candidats les plus matures en matière de performance énergétique selon les conditions détaillées dans la rubrique "LES CONDITIONS D'ÉVALUATION".

Le cas échéant, il pourra être demandé aux candidats d'apporter des précisions complémentaires à leur dossier par téléphone voire par une visite sur site d'experts.

Les meilleurs dossiers sont présentés au jury des Trophées présidé par Madame **Patricia RICARD**, Présidente de l'Institut Océanographique Paul Ricard.

Il est composé de :

- Gabriel Krapf - Directeur du développement industriel d'Avril (ex-Sofiprotéol)

- Patrice Robichon - Président de la plateforme technologique Food for Life France et Trésorier Perpétuel de l'Académie d'Agriculture de France
- Maroun Nemer - Directeur du Centre Efficacité énergétique des Systèmes des Mines ParisTech - ARMINES
- Nathalie Croisé - Journaliste
- Jean-Pierre Riche - Directeur Général d'Orygeen
- Jean-Luc Fourraignan - Directeur de la coopérative La Quercynoise, représentant du vainqueur de l'édition 2018
- Adeline Vancauwelaert - Directeur du Sial

« Optimiser ses consommations énergétiques est **l'affaire de tous**. La transition énergétique et environnementale n'est pas obligatoirement difficile et coûteuse. En apportant un regard neuf, elle est une **source d'opportunités** en particulier quand elle s'inspire de l'efficacité du vivant et intègre une vigilance accrue sur la totalité des impacts. »

Patricia Ricard, Présidente de l'Institut Océanographique Paul Ricard et Présidente du Jury des Trophées



Récompenses des lauréats

Le(s) lauréat(s) des Trophées de la Performance Energétique de l'Industrie Agroalimentaire bénéficieront d'une **communication via nos partenaires presses** ainsi que sur **le site web** et **les réseaux sociaux de l'Institut Orygeen**. C'est une opportunité exceptionnelle pour faire valoir les valeurs de l'entreprise ainsi que les actions mises en place dans l'optique d'améliorer la performance énergétique.

Le **gagnant** des Trophées reçoit **également 10 jours de conseil gratuit** par le groupe Orygeen, donc les experts agissent au cœur des entreprises pour développer leur compétitivité et assurer leur pérennité face aux enjeux climatiques.

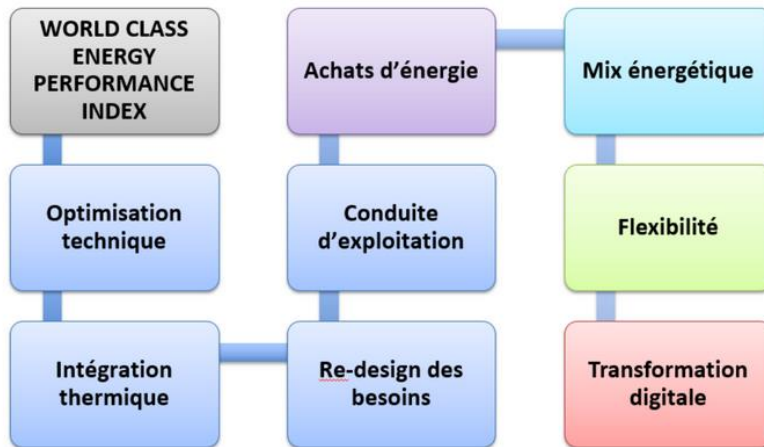
Le jury des Trophées remet également un **Prix Spécial**, qui se constitue du même plan de promotion dans la presse et sur les réseaux sociaux, ainsi que de **5 jours de conseil gratuit** par nos partenaires.

Les vainqueurs des éditions précédentes



Les Conditions d'Évaluation

Les dossiers de candidature seront évalués sur la base du **World Class Energy Performance Index™**, un outil d'évaluation des actions d'optimisation et de management de la performance énergétique, basé sur les principes de la performance industrielle développée par les équipes d'Orygeen.



Les candidats décrivent les actions menées sur chacun des axes du World Class Energy Performance Index™.

Il est également demandé au candidat de fournir :

- Des données **quantitatives**, notamment le montant des investissements totaux, la consommation totale d'énergie, les économies réalisées et le temps de retour sur investissement pour certaines initiatives significatives
- Des informations sur les **outils et procédures** de management de l'énergie mis en place

Le jury récompensera en particulier les entreprises ayant **une démarche globale** agissant sur plusieurs leviers de la performance énergétique, avec une approche **structurée et pérenne**. Le dossier de candidature se limitera aux initiatives, solutions et actions mises en place sur les trois dernières années, soit depuis le 1er janvier 2017.

Inscription aux Trophées

La participation aux Trophées de la Performance Energétique de l'Industrie Agroalimentaire est **gratuite** et s'adresse aux entreprises françaises.

Pour s'inscrire, le Candidat devra **remplir** les champs demandés dans les rubriques "**FICHE CANDIDAT**" et "**FICHE TECHNIQUE**" **ci-dessous** et devra **retourner** le dossier à trophees@institut-orygeen.org. Le Candidat pourra choisir d'être **assisté** d'un consultant du groupe Orygeen pour lui faciliter la préparation de son dossier.

Le dossier peut être présenté pour un seul site ou pour l'ensemble des sites d'une entreprise (ou d'un Groupe).

Le Candidat présentera son programme d'optimisation et de transformation énergétique en détaillant brièvement l'ensemble des actions réalisées sur les trois dernières années, soit depuis le 1er janvier 2017 (le nombre d'actions présenté n'est pas limité). Il est conseillé au Candidat de détailler plus longuement les actions réalisées les plus pertinentes.

Le jury délibérera le 2 octobre afin de sélectionner les lauréats. Suite à l'annulation du SIAL, la remise des prix aura lieu après cette date du 2 octobre dans un lieu à déterminer. Les frais de participation éventuellement engagés par le Candidat ne seront pas remboursés et resteront à sa charge. Les inscriptions seront closes le 10 septembre 2020. Aucun dossier supplémentaire ne sera accepté au-delà de cette date.

L'Institut Orygeen

L'Institut Orygeen est une association à **but non lucratif** présidée par Jean-Paul Torris ayant pour vocation **d'inciter les industriels à agir sur leur performance énergétique**. Plusieurs actions sont menées afin de mieux informer les entreprises sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Depuis 2010, l'Institut réalise plusieurs **observatoires** sur la Maturité Énergétique des industriels de l'agroalimentaire en France et en Espagne, ou encore sur la filière plasturgie en Hauts-de-France.

En avant-première, l'Institut organise, avec le Syndicat des Energies Renouvelables et sous le haut patronage du Ministère de l'Économie et des Finances, **la Convention Nationale "EnRentreprises 2020" le 3 Novembre 2020**.

L'Institut Orygeen a également lancé "**Le Club des Entrepreneurs pour le Climat**" qui s'engage à travailler ensemble pour décarboner la totalité de leur consommation énergétique, et à inspirer par l'exemple les autres entreprises.

Pour plus d'informations : <http://www.institut-orygeen.com>



Contacts :

trophees@institut-orygeen.org

Yohan CHETANGNI . Chef de projet junior . +33 6 34 43 37 99

Ysé ROUDINE . Chef de projet junior . + 33 6 35 34 10 87

 <https://fr.linkedin.com/company/institut-orygeen>

 <https://twitter.com/Orygeen>

Fiche Candidat

Coordonnées de l'entreprise :

Raison sociale :

Numéro SIREN :

Code NAF : Activité :

Effectifs totaux sur le périmètre proposé :

Adresse du site ou du siège si plusieurs sites :

Code Postal : Ville :

Téléphone du standard :

Site web :

L'entreprise fait-elle partie d'un groupe ? Oui Non

Si oui, nom du groupe :

Combien de sites sont inclus dans le périmètre de la candidature ? :

Veuillez préciser les coordonnées pour chaque site :

Adresse, Numéro SIRET, Code Postal, Ville

Coordonnées du Directeur Général de l'entreprise (ou du Groupe en France) :

Nom et Prénom :

Email :

Téléphone :

Coordonnées du responsable du dossier :

Nom et Prénom :

Email :

Téléphone :

Fonction :

Un responsable énergie est-il identifié sur le périmètre candidat ? Si oui,

Nom et Prénom :

Email :

Téléphone :

Fiche Technique

1. Contexte et motivations (pour chacun des sites inclus dans le périmètre : détails sur l'activité, taille du site et nombres d'employés, horaires de fonctionnement...)

2. Description du dispositif global d'optimisation et de transition énergétique (objectifs à court/moyen terme, méthodes et moyens) :

3. Management de l'énergie :

La politique énergétique de l'entreprise est-elle écrite et partagée ?

Une feuille de route décarbonation existe-t-elle ? Quand a-t-elle été publiée ?

L'action de l'entreprise sur l'énergie fait-elle l'objet d'une démarche d'amélioration continue ?

Un diagnostic énergétique a-t-il été réalisé pour chaque site du périmètre et si oui quand ?

Existe-t-il un plan d'action à 2 / 3 ans d'optimisation et de transition énergétique pour chaque site du périmètre ?

Un suivi régulier des consommations d'énergie est-il en place pour chaque site du périmètre ?

Un système de management de l'énergie est-il en place pour chaque site du périmètre ?

Le(s) site(s) est(sont)-il(s) certifié(s) ISO 50001 ?

*Pour les questions de 4 à 11, le Candidat présentera l'ensemble des initiatives et solutions mises en place sur **les trois dernières années**, soit depuis le 1er janvier 2017.*

En vue d'améliorer vos performances énergétiques, quelles actions avez-vous menées :

4. Sur les équipements existants ? (*utilité, équipements de production...*)

5. Sur la valorisation des flux thermiques ? (*récupération des eaux de refroidissement, économiseurs de fumées, récupération de chaleur sur les compresseurs...*)

6. Pour adapter vos consommations d'énergie aux stricts besoins ? (*modification du process pour une moindre consommation, révision des consignes, impact énergétique évalué lors de la conception d'un nouveau produit...*)

7. Pour améliorer le pilotage de vos installations ? (*limitation des marches à vide, utilisation prioritaire des appareils les moins énergivores, saturation des capacités, chasse aux gaspillages ...*)

8. Auprès du personnel ? (*management visuel, formation du personnel, objectifs d'amélioration, rituels de management...*)

9. Pour mieux acheter et sourcer l'énergie ? (*révision des contrats, stratégie d'achat spécifique à l'énergie, source alternative de production...*)

10. Pour faire évoluer les énergies consommées vers des énergies décarbonées ou des énergies renouvelables ? (achats de certificats d'origine pour les EnR, EnR en autoconsommation, Corporate PPA, ...)

11. Pour adapter la consommation d'électricité sur le réseau en fonction des prix du marché ou des primes offertes par les opérateurs du réseau : (capacité d'effacement, lissage des appels de puissance, stockage d'énergie sur site...)

12. Pour optimiser la performance énergétique grâce à des capteurs, logiciels et plateformes connectés (compteurs énergie, logiciels de big-data, indicateurs de performance...)

13. Détaillez au moins 3 actions significatives ou particulièrement importantes : (contexte, solutions apportées, impact sur les émissions de CO2, économies obtenues, ROI*, difficultés rencontrées...)

*ROI : Return On Investment (Retour sur Investissement) : coût de l'investissement / économies réalisées

14. Résultats constatés (spécifier pour chacun des sites inclus dans le périmètre de la candidature)

Coût total des investissements :	Réduction des émissions de CO2	Economies réalisées
k€	tCO2/an % des émissions de CO2	k€/an % de la facture énergétique

15. Consommation du site (spécifier pour chacun des sites inclus dans le périmètre de la candidature)

	2017	2018	2019	2020
Consommation électrique (kWh)				
Consommation gaz (tonne ou kWh)				
Consommation fioul (tonne ou kWh)				
..... (autres énergies : bois, granulés...)				
Dépenses en achat d'électricité (€)				

Dépenses en achat de gaz (€)				
Dépenses fioul (€)				
..... (autres énergies : bois, granulés...)				
Production totale (tonne ou unité de production spécifique)				
Consommation par unité de production (MWh/unité production)				
Chiffre d’Affaires				

Quels sont vos projets d’optimisation et de transition énergétique pour l’année 2021 ?

Comment agissez-vous déjà ou prévoyez-vous d’agir dans les prochaines années pour diminuer l’impact climatique de l’ensemble de votre chaîne de valeur (de la fourche à la fourchette) ?

Remarques / commentaires :

L’entreprise déclare avoir pris connaissance du règlement des Trophées de la Performance Energétique de l’Industrie Agroalimentaire.

A

le

Signature